



# Bulletin d'Information

## Haut-Saône

### LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saône

#### Edito

L'injustice fiscale s'est renforcée depuis les trente dernières années, la suppression de l'ISF et l'augmentation du prix des carburants apparaissent comme les symboles les plus récents de cette iniquité qui est le carburant des colères. Le mouvement de révolte qui s'est installé en France depuis le 17 novembre est révélateur d'un refus massif de l'austérité, de la pauvreté (8 800 000 personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté) et va bien au-delà de la contestation des taxes sur les carburants. Il exprime le refus des disparités des services publics et l'abandon des territoires, c'est une révolte contre l'injustice sociale et fiscale, et aussi contre l'arrogance et le mépris de l'exécutif. L'écologie et la lutte contre le réchauffement climatique ne doivent pas être le prétexte pour faire payer « ceux d'en bas » alors que les grandes fortunes et les gros pollueurs se gavent de dividendes et de cadeaux fiscaux. Le gouvernement veut nous faire croire qu'on cotise pour l'environnement quand on comble les dettes creusées au bénéfice des plus riches. Si le gouvernement avait le souci de l'environnement, il ne porterait pas tant de coups à notre SNCF en poussant sur les routes 4,5 millions de camions et des centaines de cars macron, au lieu de développer le fret ferroviaire et de faire vivre les petites lignes.

Au terme de 3 semaines de colère sociale, contraint et forcé, le président de la République s'est livré à un véritable exercice d'enfumage de 13 minutes dans son allocution télévisée. Le président tourne le dos aux revendications des salarié(e)s du public et du privé, des privé(e)s d'emploi, des retraité(e)s et des jeunes.

Le cap est gardé sur les réformes engagées de l'assurance chômage, les retraites et la réforme de l'Etat, mais **rien** sur le point d'indice des fonctionnaires, **rien** pour les jeunes, **rien** sur les salaires, **rien** sur la revalorisation des pensions, **rien** pour les privé(e)s d'emploi (sauf la poursuite et la réforme de leur indemnisation), **rien** sur la justice fiscale, rien sur l'ISF et le CICE, **rien** sur l'augmentation du SMIC (les 100 € pour les travailleurs au SMIC seront versés sans aucune participation de l'employeur et sont une anticipation de l'augmentation de la prime d'activité prévue dans le budget du gouvernement).

**Rien** à payer pour le patronat, une prime de fin d'année au bon vouloir des employeurs et défiscalisée, les heures supplémentaires désocialisées. Les grands épargnés sont les actionnaires, le patronat, aucune contribution ne leur est imposée.

Après avoir rencontré les organisations syndicales, le président n'a pas entendu les revendications de la CGT, il s'enferme dans sa politique de casse sociale dictée par le patronat et son amie la finance, et répond par la répression policière notamment à l'égard de la jeunesse qui se mobilise contre Parcoursup et la réforme Blanquer.

Dans les syndicats nous devons nous réunir en Assemblée Générale pour débattre à la construction des cahiers revendicatifs à partir des NAO sur salaires, emploi et conditions de travail et de décider collectivement des actions à mener pour l'élévation du rapport de force.

L'Union Départementale CGT vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et de faire le « plein » d'énergie et de militantisme pour les prochaines journées d'action 2019.

**Annick DIDIER – Secrétaire Générale**

# LA FORMATION SYNDICALE, UN OUTIL POUR LE RENFORCEMENT ET L'ACTION REVENDICATIVE

En cette période agitée, nous avons besoin d'expliquer nos analyses, notre démarche, afin de construire un rapport de force menant à une mobilisation massive et durable des travailleurs sur des objectifs revendicatifs clairs, définis collectivement.

De tout temps, information et formation CGT, lecture et diffusion de notre presse sont des composantes essentielles de la bataille des idées. Face aux offensives gouvernementales et patronales, la formation syndicale doit être un acte syndical important dans le processus de construction de la mobilisation dont nous avons besoin.

Au cours de notre dernier congrès d'UD en JUIN 2016, nous avons adopté différentes résolutions et notamment la numéro 4 liée à la nécessité de retrouver une qualité de vie syndicale dans toute nos structures.

Cette résolution a fixé 7 objectifs qui sont notamment :

- Impulser la diffusion et la lecture de la presse CGT, notamment la NVO.
- Veiller à ce que tous les syndiqués participent aux formations niveau 1 et 2 et que les formations liées à un mandat soient effectuées dès la prise de mandat.
- Etablir un livret d'accueil pour les nouveaux adhérents

**Mais une des questions cruciales reste celle-ci :**

**Comment passer du " dire" au " faire" quand nous ne formons annuellement qu'environ 2% de nos syndiqués au travers du niveau 1 ?**

Avant de vous communiquer les premières dates du plan de formation 2019, je souhaiterais que dans tous nos syndicats et unions locales, la formation syndicale soit mise en débat autour des questions suivantes :

- ✓ De quelle formation syndicale avons-nous besoin ?
- ✓ Quelle place pour la formation syndicale dans nos syndicats ?

Pour 2019, 4 sessions de formation sont fixées :

- Du 4 au 8 FEVRIER 2019, niveau 1 sur UL VESOUL
- Du 11 au 15 MARS 2019, niveau 1 sur UL LURE
- Du 25 au 29 MARS 2019, partie 2 du niveau 2
- Du 8 au 12 AVRIL 2019, niveau 1 sur UL de GRAY

Je me permets de rappeler que le plan départemental de formation devrait être construit à partir des demandes des syndicats. Donc, **dès réception de ce journal, faites remonter vos besoins à l'UD.**

Pour le collectif formation,  
Jean-Pierre POINSOT

*Quiconque néglige sa formation  
théorique se voue inéluctablement à la  
stagnation, et plus, au recul.*  
**Benoît FRACHON**

# Nos besoins doivent être entendus, j'agis !

Aspirer à mieux vivre, s'épanouir dans son travail, et après son travail, sont des aspirations légitimes pour tout salarié, jeune, privé d'emploi et retraité. La garantie de la Sécurité sociale, des retraites et des services publics dépend du niveau des salaires. Il faut redonner toute sa valeur et sa place au Travail ! La France est dans le top 3 du versement des dividendes aux actionnaires. Il est urgent de redistribuer les richesses créées par le travail aux salariés, jeunes, privés d'emploi et retraités. Avec la CGT, agissons pour être écoutés !

**Signez la pétition en ligne en tapant dans la barre de votre moteur de recherche :**  
[https://www.cgt.fr/sites/default/files/2018-11/Fiche\\_petition\\_A4.pdf](https://www.cgt.fr/sites/default/files/2018-11/Fiche_petition_A4.pdf)



## NOS BESOINS DOIVENT ETRE ENTENDUS J'AGIS

**Aspirer à mieux vivre, s'épanouir dans son travail, et après son travail,** sont des aspirations légitimes pour tout salarié, jeune, privé d'emploi et retraité.  
La garantie de la Sécurité sociale, des retraites et des services publics dépend du niveau des salaires.

Il faut redonner toute sa valeur et sa place au Travail !  
La France est dans le top 3 du versement des dividendes actionnaires. Il est urgent de redistribuer les richesses créées par le travail aux salariés, jeunes, privés d'emploi et retraités.

### POUR LUTTER CONTRE LA VIE CHÈRE, AVEC LA CGT, JE REVENDIQUE :

- l'augmentation des salaires, des minima sociaux, du point d'indice des fonctionnaires, des pensions ;
- la reconnaissance des qualifications ;
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – A travail égal, salaire égal ;
- des emplois de qualité, d'améliorer les conditions de travail, de travailler tous, mieux et moins ;
- une protection sociale de qualité tout au long de sa vie avec des droits à la retraite à taux plein à 60 ans, moins selon la pénibilité des métiers avec une pension égale à 75 % de mon salaire et en aucun cas inférieure au Smic ;
- des droits au déplacement partout et pour tous, avec des transports accessibles et de qualité ;
- la prise en charge par l'employeur des trajets domicile/travail.

### POUR OBTENIR SATISFACTION, MA VOIX COMPTE :

- je décide d'**AGIR ET** de me **MOBILISER** pour, ensemble, maintenir nos droits et en gagner de nouveaux, imposer l'ouverture de négociations sur nos revendications et les propositions de la CGT ;
- je décide de m'**ENGAGER** sous diverses formes, et notamment par la grève interprofessionnelle dans les entreprises et les administrations.

NOM	PRÉNOM	LIEU DE TRAVAIL / LIEU DE VIE	SIGNATURE

## ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir  
de protéger  
mon activité  
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants.**  
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

**Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**

Assurances  
Banque  
Santé  
**Essentiel pour moi**



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

# ON VA VOUS FAIRE AIMER L'IMPÔT

la  
**cgt**  
FINANCES



## MOINS D'IMPÔTS

Lorsque nous devons nous acquitter d'une taxe, cela a tendance à ne pas vraiment nous réjouir. Et pourtant, bien que désigné comme notre ennemi à abattre, est-ce que l'impôt ne serait pas en réalité notre plus fidèle allié ? A quoi ressemblerait notre quotidien, notre société sans lui ? Sa suppression profiterait aux plus riches ou aux plus humbles ?



## MOINS DE SERVICES PUBLICS

Moins de prélèvements, cela veut dire moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de transports en commun, moins d'accès à la culture et au sport, moins de routes, moins de sécurité... Moins d'impôts, cela veut dire aussi des services publics de moins bonne qualité et qui deviendront partiellement ou totalement payants.



## MOINS DE REDISTRIBUTION

Le système fiscal devrait permettre de collecter des recettes en fonction des capacités financières de chacun et de les redistribuer en fonction des besoins de tous. Cela peut prendre la forme de services publics, d'aides, de prestations et d'allocations... Moins d'impôts augmenterait encore les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres.



## MOINS POUR LA MAJORITÉ

A court terme une baisse de la fiscalité peut paraître alléchante. Pourtant, en l'absence de recettes fiscales, ce sont autant de services gratuits que nous devons financer individuellement. L'immense majorité de la société a tout à y perdre. Mutualiser et mettre en commun nos richesses profite à tous et permet à la communauté de réaliser des économies.



## PLUS POUR LES RICHES

Les seuls à tirer un bénéfice économique immédiat des baisses d'impôts sont les plus riches. En matière d'impôt sur le revenu, près de 70 % des niches fiscales profitent aux 10 % les plus riches. Ils sont financièrement plus aptes à pallier la disparition d'un service public. Plus de piscine municipale ? Pas grave j'en construis une dans mon jardin !

CADEAUX  
FISCAUX  
**150**  
MILLIARDS

+150

- 83

DÉFICIT  
BUDGET 2018  
**83**  
MILLIARDS

**VOUS POUVEZ AUSSI NE PLUS PAYER D'IMPÔT, MAIS...**



**HÔPITAL**  
5 JOURS  
**6.500 €**



**LYCÉE**  
1 ANNÉE  
**10.200 €**



**POMPIERS**  
1 SORTIE  
**500 €**

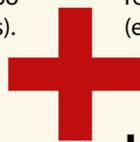
# PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

## UN PRÉLÈVEMENT PLUS ADAPTABLE ?

A en croire leurs promoteurs, le prélèvement à la source (PAS) devrait s'adapter à la moindre évolution de nos revenus. C'est faux ! En premier lieu, en janvier 2019, date de mise en place du PAS, le taux d'imposition appliqué sera calculé d'après la déclaration de revenus 2017 que nous aurons déposée au mois de mai 2018. Ce sont donc des revenus vieux de 2 ans qui serviront à établir votre impôt en 2019. De plus, le PAS ne pourra s'adapter automatiquement aux changements intervenant en cours d'année. Dans certains cas des personnes non imposables seront prélevées à tort (ex : contrats courts).

## UN PRÉLÈVEMENT PLUS SIMPLE ?

Contrairement à ce que beaucoup croient, la simplification ne sera pas au rendez vous ! Une déclaration annuelle des revenus devra toujours être déposée. Mieux, il faudra en cours d'année faire connaître à l'administration fiscale tous ses changements de situation (union, séparation, naissance, perte d'emploi, nouvelles sources de revenus, augmentation, baisse de rémunération, etc). Après quoi, l'année suivante, de nombreuses rectifications devront être effectuées. Des paiements complémentaires seront réclamés ou des remboursements seront opérés (ex : crédits d'impôts).



## DES ÉCONOMIES POUR L'ÉTAT ?

Tout d'abord, le prélèvement à la source est une telle usine à gaz qu'il demandera beaucoup plus de travail d'information et de gestion. Cette réforme ne réduira donc pas la charge de travail des agents publics. Au contraire, cela pourrait coûter à l'État et donc aux contribuables. Les employeurs seront en 2019 collecteurs de l'impôt et des entreprises défaillantes ou malveillantes pourraient provoquer une baisse des recettes fiscales. De plus, les organisations patronales réclament déjà à l'État une compensation financière pour le travail de collecte de l'impôt qui leur sera demandé.

## UN PRÉLÈVEMENT PLUS MODERNE ?

Dans les pays où le système de prélèvement à la source existe, il a été mis en place il y a très longtemps, parfois il y a même plus d'un siècle. A cette époque, il n'y avait pas d'ordinateur, pas de système informationnel moderne. Aujourd'hui, plus d'un contribuable sur deux est mensualisé. Les prélèvements peuvent être modulés directement sur Internet. Ce système fonctionne bien. De plus, il est totalement sécurisé. Pourquoi donc ne pas s'appuyer sur un mode de prélèvement fiable et moins coûteux ? Pourquoi ne pas simplement poursuivre son amélioration et le rendre encore plus réactif ?

## UNE RÉFORME QUI EN CACHE D'AUTRES ?

Certes, le prélèvement à la source « n'est » qu'une réforme du recouvrement de l'impôt. Mais, elle porte en elle le danger d'une transformation plus profonde et très injuste de notre système fiscal. Elle pourrait être, par exemple, le cheval

de Troie de la fusion entre l'impôt sur le revenu et la CSG. Une telle réforme favoriserait, une nouvelle fois, les plus hauts revenus au détriment des plus modestes. De plus, elle mettrait en péril le financement de la protection sociale.



# UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

## LES IMPÔTS PROGRESSIFS



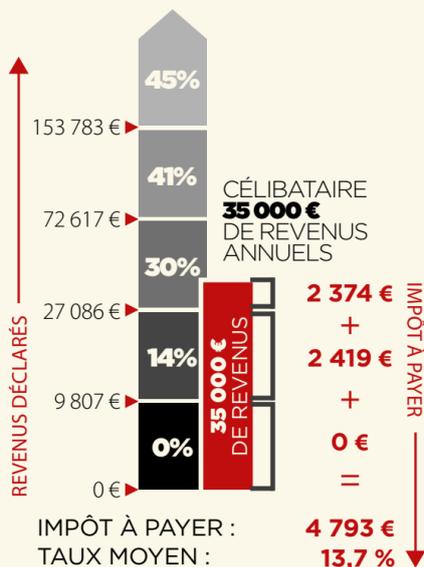
La déclaration des droits de l'homme et du citoyen prévoit que chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens. C'est dans cet esprit qu'est construit l'impôt sur le revenu (principal impôt progressif du système fiscal français), le taux d'imposition augmentant progressivement en fonction des revenus. Pourtant, si ce mode d'imposition paraît, à l'évidence, le plus juste, il est largement minoritaire (moins de 25 % des recettes fiscales de l'État). Il est, en plus, sans cesse affaibli et remis en cause pour le plus grand bonheur des plus riches.

## LES IMPÔTS PROPORTIONNELS



La TVA est le principal impôt proportionnel. Elle ne prend pas en compte les ressources du contribuable, contrairement aux impôts progressifs. Un même taux d'imposition s'applique que l'on soit très riche ou très pauvre. En réalité, plus les rémunérations augmentent et plus la part d'impôt à payer baisse. On peut donc qualifier ce système de dégressif. En clair plus on est riches et moins on contribue. Aussi aberrant et injuste qu'il y paraisse, c'est pourtant le type d'imposition le plus répandu et en constante augmentation dans le système fiscal français.

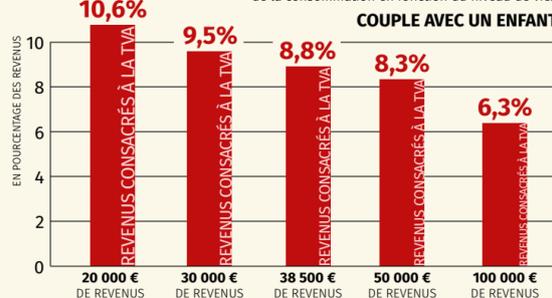
## LES TRANCHES D'IMPÔT COMMENT ÇA MARCHE ?



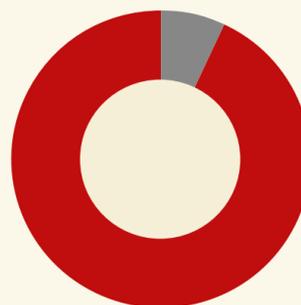
Le système de tranches permet de taxer, par exemple les revenus, avec des taux différents en fonction des tranches de revenus. Pour des revenus à hauteur de 35 000 euros (après abattement), une partie de ceux-ci est taxée à 0%, une autre partie à 14% et le reste à 30%. On additionne ensuite le tout pour obtenir le montant total de l'impôt (hors dispositifs de réduction).

## PART DES REVENUS CONSACRÉS À LA TVA

(D'après des statistiques de l'INSEE tenant compte de la consommation en fonction du niveau de vie.)



## IMPÔT SUR LES REVENUS ET TVA D'UN MÉNAGE



COUPLE // 2 ENFANTS  
1800 EUROS DE SALAIRE CHACUN

■ La TVA leur coûte 3905 euros dans l'année

■ L'impôt sur le revenu s'élève à 302 euros

# NOS SOLUTIONS

## RÉDUIRE LES DÉFICITS



### Traquer les fraudeurs

Avec 60 à 80 milliards d'euros de fraude fiscale par an en France, juguler celle-ci résoudrait la problématique du déficit public. Pour ce faire, il faut renforcer l'arsenal juridique et durcir les sanctions à infliger aux fraudeurs. Mais, il faut également et surtout recruter des agents des Finances pour lutter efficacement contre ce fléau. Il convient également de protéger davantage les lanceurs d'alertes.



### Emprunter à la BCE

Pour rembourser sa dette la France a l'obligation d'emprunter sur les marchés financiers. Alors que la BCE inonde ces mêmes marchés de liquidités, les États sont contraints de contracter des prêts assortis d'intérêts. Le remboursement de ces seuls intérêts a représenté en 2017, 42 milliards d'euros pour l'État Français. Permettre de se financer directement auprès de la BCE réduirait de moitié le déficit public.



### Réduire les niches

Selon la Cour des comptes, les niches fiscales, ensemble des mesures « *d'optimisation fiscale* », coûtent à la France 150 milliards d'euros par an. Elles bénéficient très majoritairement aux plus riches et aux très grands groupes. Leur efficacité n'a pourtant jamais été démontrée. Il conviendrait donc de circonscrire ces aides à celles ayant une réelle utilité sociale, économique ou environnementale.

## RENDRE LE SYSTÈME FISCAL PLUS JUSTE



### Plus d'impôts progressifs

Comme nous l'avons vu précédemment, pour que le système fiscal soit plus juste, il faut favoriser l'application d'impôts progressifs (impôts taxant les contribuables en fonction de leurs ressources). Il convient donc de renforcer la place de l'impôt sur le revenu, notamment en augmentant les taux pour les plus hauts revenus et en réduisant les niches fiscales, afin d'en faire un grand impôt citoyen, qui serait le socle du système fiscal.



### Moins de taxes proportionnelles

A l'inverse il convient de réduire l'influence des impôts proportionnels comme la TVA. Ceux-ci sont injustes car leur impact sur le budget des ménages est inversement proportionnel aux revenus perçus. Il faut donc, entre autres, réduire le poids de la TVA en baissant le taux normal de 20 à 15%, et en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.



### Taxer plus le capital et moins le travail

La financiarisation de l'économie est outrancière. Le chômage gangrène la société. Les salaires stagnent mais les versements de dividendes explosent. Malgré cela, les revenus du capital sont moins taxés que les revenus du travail. En clair, les bénéficiaires des entreprises sont orientés vers les actionnaires plutôt que vers les salariés. Il faut donc, au contraire, plus taxer le capital que le travail pour réorienter les profits vers l'emploi et les salaires.

## Pour en finir avec l'idée reçue du prétendu poids des cotisations sociales

Nous entendons de plus en plus le gouvernement et le patronat nous rabâcher à longueur de temps le poids insupportable des « charges sociales ».

Mais c'est quoi une « charge » ?

La définition : ce qui pèse, qui coûte, qui cause une gêne. Les mots ne sont pas neutres et finissent à force d'être ressassés par travestir un mensonge grossier en une vérité première.

La Sécurité Sociale n'est pas une « gêne » que l'on sache, bien au contraire.

Sur nos feuilles de paie, il y a un « salaire net » en bas, que l'on touche et consomme tout de suite et un « salaire brut » en haut, constitué d'une partie de « cotisations sociales » c'est une part du salaire socialisé, mutualisé, mise au « pot commun » pour financer les dépenses liées à la santé, la famille, le logement ou encore les retraites.

Au gouvernement et au patronat qui ne cessent de présenter la baisse (ou la suppression) des cotisations comme une mesure sociale, ce que nous leur répondons c'est que c'est en réalité tout l'inverse. Et ils se gardent bien d'évoquer la question centrale qui est celle des salaires et de la juste répartition des richesses. La solution passe par une AUGMENTATION DES SALAIRES !



Les cotisations sociales sont une partie intégrante de notre salaire. Nous parlons alors de « salaire socialisé ». De quoi s'agit-il au juste ? Un employeur ne crole pas sous les « charges » comme on l'entend souvent.

**Non ! Il vous fait en réalité un versement de VOTRE salaire en 2 temps : Une partie qu'il vous verse chaque mois directement, c'est le salaire net. L'autre partie est versée sous forme de cotisations sociales, c'est la composante collective du salaire, ou le salaire dit « socialisé ».**

La cotisation sociale fait donc bien partie intégralement de votre salaire.

Se battre contre la baisse des « charges patronales » c'est défendre objectivement le seul intérêt du patronat qui donc nous vole une partie de notre salaire.

**Les cotisations sociales permettent de financer la Sécurité sociale !**

### LE COUT SOCIAL DES RICHES EN CHIFFRES :

- 20 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 2 000 milliardaires les plus riches du monde.
- 28 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 40 milliardaires français entre 2016 et 2017.
- 110 milliards d'euros (fin 2020) gaspillés pour le CICE qui devaient permettre de créer 1 000 000 d'emplois.
- 80 milliards d'évasion fiscale PAR AN.



## Tordre définitivement le cou au mensonge des « allègements de charges »

La CGT a largement dénoncé les mesures d'exonérations pour trois raisons :

- - Elles constituent de véritables trappes à bas salaires ; en clair, plus le salaire est proche du SMIC plus les réductions sont importantes, une aubaine pour le patronat qui tire les salaires vers le bas.
- - Elles n'ont aucun effet positif sur l'emploi. Depuis le temps qu'existent des dispositifs d'exonérations, si le chômage avait diminué, ça se saurait.
- - Par le biais de la compensation des exonérations par l'Etat, elles participent à la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale.

**La protection sociale n'est pas une « charge », c'est un bien collectif** que la société doit garantir solidairement. Chaque personne doit pouvoir en bénéficier en fonction de ses besoins.

Défendre les cotisations sociales, c'est défendre nos salaires, notre sécurité sociale, nos protections pour faire face aux aléas de l'existence. La Sécu c'est notre couverture maladie, ce sont nos retraites, nos prestations familiales et sociales.

Quand Macron propose « d'accroître le pouvoir d'achat en diminuant les cotisations sociales », il ne propose rien d'autre que de le financer avec notre propre argent, tout en détruisant la notion même de solidarité.

Si le gouvernement décidait de s'attaquer à l'évasion fiscale, s'il instaurait une véritable justice fiscale, s'il décidait de taxer enfin le capital et de mettre un terme aux exonérations il y aurait largement de quoi financer l'augmentation des salaires, des pensions et des prestations sociales.

# **OUI à des formations ouvertes à tous partout en France, NON à la casse de l'AFPA ! Signez, faites signer la pétition !**

Il suffit d'en échanger avec nos proches, nos amis, nos voisins, nous connaissons tous quelqu'un qui, un jour ou l'autre, a eu besoin de l'AFPA.

**Nous avons tous eu besoin de l'AFPA (Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes).**

Les parcours de vie professionnelle nous exposent de plus en plus et il y a fort à parier que dans l'avenir nous aurons encore besoin de l'AFPA.

**Aujourd'hui l'AFPA est en danger et elle a besoin de vous**  
A la demande de l'État, la direction de l'AFPA projette une restructuration massive : 38 centres de formations promis à la fermeture, 1541 postes supprimés. De nombreux demandeurs d'emplois ne pourraient plus se former, de nombreux territoires se trouveraient éloignés des offres de formation.

**Pourquoi s'opposer à cette restructuration toxique :**

Le projet ne donne aucun avenir et ne sauvera en rien l'AFPA.

**Ce scénario met en péril l'AFPA** qui a pourtant fait ses preuves depuis 70 ans :

- Un maillage territorial inégalé qui offre à tous les citoyens la possibilité de se former près de chez eux.
- Des formations de qualités, menées par des formateurs issus des métiers, qui offrent d'excellents taux de retours à l'emploi.
- Des services d'accompagnement, d'hébergement et de restauration qui facilitent l'accès aux formations.

Masquée derrière des **promesses factices d'innovation et de mobilité**, l'AFPA de demain s'orienterait :

- Vers des plateaux techniques mobiles partagés allant d'un lieu à l'autre.
- Vers des formations low cost montées au moindre coût et donc de moindre qualité.
- Vers des formations courtes limitées à l'acquisition de compétences plutôt qu'à un métier.
- Vers une impossibilité à construire un projet professionnel et à se former.

**Maintenons et développons ensemble une AFPA forte et utile à tous**  
Pour l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, SUD FPA des salariés de l'AFPA il y a mieux à faire que de **détruire l'AFPA**. Il y a mieux à faire que de fermer des centres de formation adaptés pour former à des métiers. Il y a mieux à faire que de jeter au rebus des salariés expérimentés en pédagogie professionnelle et experts dans leurs métiers.

**Le développement de formations de qualité favorise tout à la fois l'insertion sociale et le développement économique, pourquoi vouloir s'en priver ?**

L'AFPA forte de son savoir-faire peut largement contribuer à ce travail dès lors qu'on lui en donne les moyens.

**Ne laissons pas détruire un outil au bénéfice de tous, salariés ou demandeurs d'emplois.**

**Aidez-nous à empêcher la destruction de l'AFPA en signant notre pétition :**



Pour signer cette pétition : Tapez dans votre barre de moteur de recherche : **#sauvezAfpas!**